

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud

SÉANCE du 09 octobre 2015

Délibération n° 93-2015

Le conseil d'administration approuve la liste des fonctions attributaires d'une NBI (points Nouvelle Bonification Indiciaire ou compensation indemnitaire) pour l'année 2015-16.

Membres en exercice : 25 membres

<u>Votes</u> : 14	Pour :	13
	Contre :	0
	Abstention(s) :	1

Délibération adoptée.

Visa du Président



Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : Liste des fonctions attributaires d'une NBI pour l'année 2015-2016

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 21 octobre 2015.

Document mis en ligne le : 21 octobre 2015.